

2 Politique

Affaire du kevazingo/Au lendemain des mesures du gouvernement Jusqu'où peut-on aller ?

O. N.
Libreville/Gabon

EN sanctionnant des hauts fonctionnaires, le gouvernement a voulu donner un message fort qui cadre avec la fermeté promise, dans ce dossier, par le porte-parole de la présidence de la République. Toutefois, l'ambiguïté du communiqué gouvernemental, s'agissant des membres du gouvernement "qui seraient impliqués dans cette affaire", est de nature à donner lieu à d'autres éventualités qui pourraient interpeller le gouvernement.

Le gouvernement est sorti de son silence sur le "scandale du kevazingo", jeudi. Cela à la faveur d'un communiqué lu par son porte-parole. On peut en tirer plusieurs enseignements. Surtout sur le plan de la manière dont Julien Nkoghe Bekale et son équipe entendent gérer cette affaire pour laquelle une enquête confiée au B2 reste en cours.

Le gouvernement se veut ferme dans ce dossier. D'où les sanctions administratives à l'endroit de douze fonctionnaires, et pas des moindres, puisque parmi eux des directeurs de cabinet des ministres, des secrétaires généraux



Que ferait le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale si aucun membre du gouvernement ne se sentait impliqué dans l'affaire du kevazingo ?

de ministère, des directeurs généraux d'administration, etc. Dans ce sens, douze agents de l'Etat en poste dans deux ministères différents, les Forêts et l'Economie, ont été suspendus de leurs fonctions, à titre conservatoire. Suspendus, parce que malgré tout, ils bénéficient tous du principe de la présomption d'innocence.

L'autre enseignement à tirer est relatif à la volonté du gouvernement de laisser la justice, incarnation du pouvoir judiciaire, faire son travail en toute indépendance, dans cette affaire. Même si, plusieurs interrogations demeurent pertinentes quant à la manière dont ce pouvoir va gérer ce dossier. Puisque

d'aucuns se demandent encore quelles sont les dispositions prises par le parquet pour sécuriser les conteneurs disparus. La mesure de suspendre ces agents relève de cette volonté, pour que ces derniers ne profitent pas, éventuellement, de leurs positions pour obstruer l'enquête...

C'est sans doute cette logique que, dans le communiqué du gouvernement, "les membres du gouvernement qui seraient impliqués dans cette affaire sont invités à en tirer les conséquences qui s'imposent". Même si, cela n'est pas dit explicitement, dans la situation du Gabon, qui revendique le statut d'Etat de droit, les conséquences qui s'imposent dans ce genre



Le procureur de la République, Olivier N'Zahou : le parquet posséderait-il des indices impliquant des membres du gouvernement ?

d'affaire passent avant tout par la démission. Certains pourraient dire que cette culture n'existe pas dans notre pays. Mais il y a quand même des exemples. Dont celui de Jean-Pierre Oyiba, ancien ministre d'Etat, aujourd'hui l'un des vice-présidents de l'Assemblée nationale, qui avait démissionné du poste de directeur de cabinet du président de la République, parce que cité dans une affaire de détournements de fonds touchant à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

La difficulté c'est que le gouvernement n'est pas clair dans son communiqué en ce qui concerne les membres du gouvernement. Au-delà des insinua-

tions que peuvent faire les uns et les autres dans l'opinion, au regard des ministères dont les agents ont été sanctionnés, l'emploi du conditionnel s'agissant "des membres du gouvernement qui seraient (seraient) impliqués...", suscite un doute et des interrogations. Y a-t-il des membres du gouvernement impliqués dans cette affaire ? Si oui, pourquoi ne pas les citer ? Parce que, aucun membre du gouvernement peut ne pas se sentir impliqué dans cette affaire.

Si une telle éventualité arrive, que ferait alors le Premier ministre ? D'autant plus que le communiqué du gouvernement a fait allusion "aux membres du gouvernement qui se-

raient impliqués dans cette affaire...". Ce qui, a priori, laisse croire à l'existence d'indices pouvant impliquer un ou plusieurs des siens. Le porte-parole du gouvernement ne pouvant parler à la légère dans une telle affaire. Devrait-on, au cas où aucun membre du gouvernement ne se sentirait impliqué, s'attendre à une communication gouvernementale, qui viendrait dire que personne, au niveau du gouvernement n'est impliqué dans le "scandale du kevazingo" ? Autant d'interrogations dont les réponses permettront au gouvernement, qui semble engagé dans un exercice de transparence, à compléter sa communication dans cette affaire.

Vie des partis politiques/Majorité républicaine et sociale pour l'émergence

Le CLR face à la bouderie de certains cadres

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Après le départ du couple Mindoungani (Gaston et Frida) du Centre des libéraux réformateurs, voilà que Nicaise Sickout-Iguendja, vient de démissionner de son poste de secrétaire général. Une décision prise depuis le 11 avril dernier mais qu'il a confirmée, hier dans nos colonnes. Si les raisons évoquées sont avérées, d'aucuns se disent qu'en l'absence d'un recadrage, cette formation politique n'est pas à l'abri d'autres soubresauts.



Le président-fondateur du CLR, Jean-Boniface Assélé, lors d'une précédente sortie.

UN mauvais vent soufflerait-il sur le Centre des libéraux réformateurs (CLR) de Jean-Boniface Assélé ? Répondre par l'affirmative à cette question serait peut-être excessif. Toutefois, tout observateur de la vie politique du Gabon aura constaté que depuis plusieurs années, surtout depuis les dernières élections couplées (Législatives et Locales), cette formation politique qui se réclame de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence

n'a plus le vent en poupe. Au point où, de nouveaux partis politiques, récemment arrivés sur la scène politique lui ravissent la vedette, après le Parti démocratique gabonais (PDG), au sein de cette famille politique qui soutient la politique du président Ali Bongo Ondimba. Mais comme si cela ne suffisait pas, le CLR connaît des turbulences en son sein. Surtout au niveau de ses cadres. Même si la grogne ne s'exprime pas avec fracas. Les "boudeurs" faisant montre d'élégance, de re-

connaissance et de respect vis-à-vis du président-fondateur du parti. Heureusement encore ! Toutefois, la situation actuelle dissimule mal une crise latente au sein de ce parti.

Après Serges William Akasaga Okinda, Eloi Nzondo, Alexandre Tapoyo et leurs proches qui ont rejoint les rangs du PDG bien avant les dernières élections, ce sont les époux Mindoungani (Gaston et Frida), qui ont décidé à leur tour de quitter le bateau CLR. Toujours sans fracas par respect pour



Une vue des CLRistes, au cours d'une manifestation au profit des militantes.

Jean-Boniface Assélé dont ils n'ont nié ni l'humanisme, ni la volonté de promouvoir les jeunes. Pour le moment, ces derniers n'ont pas encore dit officiellement s'ils vont intégrer une autre force politique. Même si d'aucuns les imaginent déjà au PDG...

Alors qu'on était encore en train de savoir comment la hiérarchie du CLR réagirait à ces départs, voilà que son secrétaire général (SG), Nicaise Sickout-Iguendja démissionne de son poste pour devenir un simple

militant. Cachant mal son intention de quitter carrément le parti. Déclarant, curieusement, ne pas se reconnaître dans "le principe de fonctionnement et d'organisation" du parti, dénonçant le niveau de prise de décision... "Selon moi, a dit l'ancien SG du CLR, un parti politique se doit de fonctionner sur la base de ses statuts et de son règlement intérieur, en tenant compte de sa ligne politique...". Non sans soulever l'exigence pour le CLR "de se moderniser, de se restructurer et de se redyna-

miser". D'autres cadres et autres militants du CLR semblent, en sourdine, soutenir l'argumentaire de l'ancien SG de leur parti. La question est maintenant de savoir ce qu'en pense sa hiérarchie. Sera-t-elle attentive aux griefs à elle fait ? Choisira-t-elle l'immobilisme et le statu quo, au point de laisser mourir le CLR, toute chose que ses adversaires, même au sein de sa propre famille politique souhaitent manifester ? L'avenir nous édifiera.